C.C.A.S.
Mairie de Villepreux

🎁 CARTE CADEAU DE NOEL ENFANTS 🎁

Cette carte est attribuée aux enfants villepreusiens âgés de moins de 16 ans selon les ressources des parents.

Pour prétendre à cette aide, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Être parents ayant à charge un ou des enfant(s) âgé(s) de 0 à 16 ans inclus
- Être domiciliés à Villepreux depuis au moins 3 mois.

📌 **Le foyer demandeur devra obligatoirement transmettre la copie des documents suivants :**

- ☐ Livret de famille (pages parents et enfants)
- ☐ Dernière notification de versement des prestations familiales
- ☐ Justificatif de domicile de plus de 3 mois
- ☐ Dernier avis d'imposition du foyer 2024 sur revenus 2023

Merci de fournir la copie de tous les documents nécessaires à L'instruction de votre demande, accompagnés de la présente fiche d'inscription à déposer au CCAS aux horaires d'ouverture
Du 09 septembre au 04 octobre 2024 inclus.

(Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte)

Renseignements auprès du CCAS :
ccas@villepreux.fr - 01.30.80.80.26

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Je soussigné(e) ☐ Madame ☐ Monsieur
NOM :
……

Prénom :
……

Date de naissance : …… / …… / ……

Adresse :
……
78450 VILLEPREUX

Téléphone fixe : _____Portable : _____

Courriel :
……@……

☐ Atteste et certifie avoir fourni toutes les pièces nécessaires à l'instruction de la demande du présent dispositif pour l'année 2024.

☐ J'accepte que le CCAS de Villepreux collecte et utilise mes données personnelles renseignées dans ce formulaire dans le cadre de l'instruction de mon dossier.

Fait à Villepreux, le : ……
Signature

Villepreux
CCAS